

BULLETIN D'ADHESION 2027

COMPETITION : ☐

JEUNE : ☐

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

CP :

Ville :

E-mail :

Profession :

Téléphone portable :

Taille vêtements souhaitée :

1^{ère} adhésion au club : ☐

Adhésion FFA : ☐

Cotisation à régler par carte bancaire lors de l'adhésion via Assoconnect (en 1 à 3 fois sans frais)

Je, soussigné(e), M - Mme - Mlle certifie exacts les renseignements ci-dessus et m'engage, pour mon inscription VMT

1 - à s'impliquer activement à la vie Associative du Club (participation aux manifestations, aide à l'organisation, initiatives, etc.)

2 - à respecter l'esprit Associatif du Club

3 - à porter la tenue du club en laissant les sponsors visibles lorsqu'il/elle participe aux compétitions officielles.

4 - à être bénévole lors des compétitions organisées par le club ou se faire remplacer en cas d'absence - cette clause conditionne la réinscription la saison suivante.

Si l'adhérent souhaite participer à l'une des compétitions, il doit obligatoirement se faire remplacer.

5 - à recruter, dans le cadre de l'organisation d'une compétition d'envergure organisée par le VMT, au moins 2 personnes bénévoles majeures pour l'organisation de la compétition.

6 - à respecter les règlements intérieurs des locaux et installations mis à sa disposition

7 - à respecter les biens et matériels mis à sa disposition

Ces dispositions conditionnent la possibilité de bénéficier de toutes les offres proposées par le club.

Pour les adultes, il n'y a aucune obligation de participer à des compétitions, ni de participer à tous les entraînements. Chacun peut pratiquer le triathlon au niveau où il/elle le souhaite. Toutefois, les entraînements sont des séances de préparation aux compétitions, du XS (Découverte) au XXL (IRONMAN).

Pour les jeunes, un minimum de 5 courses 'challenge Ile de France R1' devra être effectué (sauf dispense médicale)

Date :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je, soussigné(e), Mr et/ou Mme autorise - mon fils - ma fille à pratiquer le triathlon au sein de l'association Vallée de Montmorency TRIATHLON et à être conduit au centre hospitalier le plus proche en cas de nécessité et en mon absence.

Date :

Signature :

REGLEMENT SAISON 2027

1. Formalités d'inscription

Le club propose à ses adhérents la pratique du triathlon en compétition, en respectant le niveau de chacun. L'accès aux entraînements, et la participation aux compétitions sont proposés aux adultes et aux jeunes nés en 2021 et avant.

Les accès aux entraînements ne pourront se faire que si le dossier de réinscription a été enregistré et validé. Cette disposition s'applique pour toutes les inscriptions.

Adhésion « Adultes » Né(e)s en 2007 et avant Licence compétition FFTRI incluse Option Licence FFA* Option IDL Cergy	330 € (payable en 3 fois) +85€ +20€	Accès à tous les entraînements (créneaux adultes) proposés par le club Courses qualificatives divers championnats FFA Pass natation Ile de Loisirs de Cergy Pontoise
Adhésion « Jeunes » Né(e)s entre 2014 et 2021 Licence minipou /pou/pup/ben FFTRI incluse	220 € (payable en 3 fois)	Accès aux entraînements « jeunes » + Inscriptions aux compétitions "challenge Ile de France R1" prises en charge par le club. Pour les familles : -20% par enfant si fratrie de 2 -30% par enfant si fratrie de 3 ou plus
Adhésion « Jeunes » Né(e)s entre 2008 et 2013 Licence min/cad/jun FFTRI incluse Option Licence FFA* Option IDL Cergy	240 € (payable en 3 fois) +85€ +20€	Accès aux entraînements « jeunes » + Inscriptions aux compétitions "challenge Ile de France R1" prises en charge par le club. Pour les familles : -20% par enfant si fratrie de 2 -30% par enfant si fratrie de 3 ou plus Courses qualificatives divers championnats FFA Pass natation Ile de Loisirs de Cergy Pontoise

*Le club ne prendra pas en charge d'éventuels frais de mutation liés à une licence FFA dans un autre club en 2025/2026

Validité de l'adhésion :
Pièces à fournir :

(Jeunes) :
(Ré-adhésions) :

(Nouvelles adhésions) :

- De la date d'inscription à fin juin 2027
- Bulletin d'adhésion 2027 (1^{ère} page) signé et rempli
- Demande de licence 2027 imprimée et signée (disponible sur le site FFTRI : <http://espacetri.fftri.com/>)
- Autorisation des parents pour les mineurs (signature sur le bulletin)
- **5 euros supplémentaires si non restitution de la carte d'accès à la Vague.**
- Brevet de natation de 25m ou 50m crawl pour les nouvelles adhésions des jeunes nés respectivement entre 2020 et 2021 ou entre 2014 et 2019
- Brevet de natation de 100m crawl pour les nouvelles adhésions des jeunes nés entre 2008 et 2013 et pour les adultes

2. Entraînements

- Les entraînements s'effectuent sous la direction d'un entraîneur fédéral de triathlon, suivant des plans d'entraînements respectueux des objectifs, du niveau et des allures de chacun.
- Les entraînements ne sont accessibles que sous condition d'être à jour de sa cotisation
- Les entraînements jeunes se déroulent uniquement en périodes scolaires (sauf indications précises des entraîneurs).

ADULTES :

lundi	natation	Piscine « La Vague »	20h00 - 21h30
mardi	course à pied	Piste Complexe G. Hébert à Eaubonne	19h30 – 21h00
jeudi	course à pied	Piste Complexe G. Hébert à Eaubonne	19h30 – 21h00
vendredi	natation	Piscine « La Vague »	20h00 – 21h30
samedi	vélo	Sur route (ou en VTT exceptionnellement), rdv parking route de Saint-Leu à Chauvry Pour du multi-enchaînement	14h30- 16h30
dimanche	Vélo	Sur route, rdv parking piscine « La Vague » (séance non encadrée)	09h00 – 12h00

JEUNES :

lundi	14-19 ans : natation	Piscine « La Vague »	20h00 – 21h30 : cad-juniors identifiés par les entraîneurs
mardi	course à pied	Piste Complexe G. Hébert à Eaubonne	18h30 – 19h45 : Tous
Mercredi	natation	Piscine « La Vague »	17h-18h ou 18h-19h ou 19h-20h30 : minipous-pous pup-benj min-cad-juniors selon l'âge et le niveau
jeudi	course à pied	Piste Complexe G. Hébert à Eaubonne	18h30 – 19h45 : benj-min-cad-juniors
	natation	Piscine « La Vague »	18h - 19h : minipous-pous-pup
vendredi	natation	Piscine « La Vague »	19h00 – 20h00 : benj-min-cad-juniors 20h00 – 21h30 : cad-juniors identifiés par les entraîneurs
samedi	Vélo (groupes suivant catégorie et niveau)	En forêt, rdv parkings route de Saint-Leu à Chauvry (VTT pour les plus jeunes, VTT ou route pour les ados)	14h30 - 16h30 : Tous (horaires adaptables suivant saison/météo)

NATATION : 2 séances hebdomadaires pour les adultes, de 2 à 3 pour les jeunes (suivant le niveau). Les entraînements se déroulent dans le centre nautique intercommunal « La Vague ».

Le bonnet de bain club est obligatoire.

Une carte d'accès est nécessaire pour rentrer dans les vestiaires. Cette carte est nominative et valable uniquement sur les créneaux horaires d'entraînement VMT. Sans carte d'accès « La Vague », vous ne pourrez venir participer aux entraînements natation. Cette carte sera délivrée après que le dossier ait été validé.

CYCLISME : 1 séance hebdomadaire encadrée (le samedi après-midi) pour les jeunes, et 2 séances hebdomadaires pour les adultes (1 séance technique encadrée le samedi apm et 1 séance non-encadrée le dimanche matin). La séance « jeunes » se déroule à VTT en forêt de Montmorency (pour les min-cad-jun en vélo de route à partir de mars et éventuellement à l'automne), et la séance encadrée « adultes » fonctionne en mode « multi-enchaînement » en vélo sur route (ou VTT exceptionnellement).

Concernant le dimanche matin, les membres du club se regroupent par niveau. Le rendez-vous est fixé à 9h le dimanche sur le parking du Centre Nautique intercommunal « La Vague ».

Le port du casque est obligatoire.

COURSE A PIED : 1 à 2 séances hebdomadaires. Les entraînements se déroulent sur la piste d'athlétisme du Complexe G. Hébert à Eaubonne.

ACCES A LA PISCINE : L'accès à la piscine se fait pendant les heures d'ouverture au public. Il est nécessaire de respecter le règlement intérieur de l'établissement ; notamment il est obligatoire de prendre sa douche avant d'accéder au bassin. Le port du bonnet de bain (club) est obligatoire. Il est également demandé de participer à la mise en place et au rangement des lignes d'eau.

Pour le bon déroulement des entraînements, il est demandé à chacun de se conformer aux horaires précis des séances.

3. Catégories d'Âges 2027

L'appartenance à une catégorie d'âge est déterminée en fonction de l'âge de l'intéressé(e) atteint entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2027.

Mini-Poussins	5 – 6 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2020 et le 31 déc 2021
Poussins	7 – 8 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2018 et le 31 déc 2019
Pupilles	9 – 10 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2016 et le 31 déc 2017
Benjamins	11 – 12 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2014 et le 31 déc 2015
Minimes	13 – 14 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2012 et le 31 déc 2013
Cadets	15 – 16 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2010 et le 31 déc 2011
Juniors	17 – 18 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2008 et le 31 déc 2009
Séniors 1 2 3 4	19 – 40 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1988 et le 31 déc 2007
Vétérans 1	41 – 45 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1983 et le 31 déc 1987
Vétérans 2	46 – 50 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1978 et le 31 déc 1982
Vétérans 3	51 – 55 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1973 et le 31 déc 1977
Vétérans 4	56 – 60 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1968 et le 31 déc 1972
Vétérans 5	61 – 65 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1963 et le 31 déc 1967
Vétérans 6	66 – 70 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1958 et le 31 déc 1962

4. Licence FFTRI

Chaque adhérent aura une licence 2027 de la Fédération Française de Triathlon. Cette licence est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2027. Les nouveaux adhérents bénéficieront, s'ils n'ont pas été licenciés en 2026, d'une licence longue valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 décembre 2027.

La « Licence Fédérale Club » donne le droit de participer aux entraînements au sein du club et de pratiquer le triathlon lors des compétitions officielles sur toutes les distances.

Le coût des licences est réglé directement par le club, à la Ligue Régionale de Triathlon d'Ile de France.

La saisie ou le renouvellement de la licence sera effectué par l'adhérent sur le site fédéral :
espacetri.fftri.com

5. Assurance

Avec la licence F.F.TRI vous êtes couverts par une mutuelle d'assurance pour tous les risques encourus lors des entraînements ou compétitions. Cette mutuelle n'est pas souscrite par l'association Vallée de Montmorency Triathlon mais par la FFTRI.

6. Engagements

L'accès aux entraînements est conditionné par la remise du dossier complet d'inscription

Par son adhésion le membre s'engage

- 1 - à s'impliquer activement à la vie Associative du Club (participation aux manifestations, aide à l'organisation, initiatives, etc.)
- 2 - à respecter l'esprit Associatif du Club
- 3 - à porter la tenue du club en laissant les sponsors visibles lorsqu'il/elle participe aux compétitions officielles.
- 4 - à être bénévole lors des compétitions organisées par le club ou se faire remplacer en cas d'absence – **cette clause conditionne la réinscription la saison suivante.** Si l'adhérent souhaite participer à l'une des compétitions, il/elle doit obligatoirement se faire remplacer.
- 5 - à recruter, dans le cadre de l'organisation d'une compétition d'envergure organisée par le VMT, au moins 2 personnes bénévoles majeures pour l'organisation de la compétition.
- 6 - à respecter les règlements intérieurs des locaux et installations mis à sa disposition
- 7 - à respecter les biens et matériels mis à sa disposition

Ces dispositions conditionnent la possibilité de bénéficier de toutes les offres proposées par le club.

Pour les adultes, il n'y a aucune obligation de participer à des compétitions, ni de participer à tous les entraînements. Chacun peut pratiquer le triathlon au niveau où il le souhaite. Toutefois, les entraînements sont des séances de préparation aux compétitions, du XS (découverte) au XXL (IRONMAN).

Pour les jeunes, un minimum de 6 courses 'challenge Ile de France R1' devra être effectué.